



**Société Publique Locale
« Eau Services Haute Durance »**

**RAPPORT D'ACTIVITÉ
CONTRAT CONCESSION LIÉ AU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE ET A
SON EXPLOITATION**

**VILLARD
ST PANCRACE**



RAPPORT D'ACTIVITÉ – 2020

**Société Publique Locale « Eau Services Haute Durance »
Société Anonyme à Capitaux Publics
Au capital de 77 228,25 euros
Siège social : 27 Route des Maisons Blanches
RCS GAP n °818 085 920**

Introduction Générale

La SPL « Eau Services Haute Durance » est entrée dans sa sixième année d'activité.

Pour rappel la loi n°2010-559 du 28 mai 2010 a créé les Sociétés Publiques Locales. Ces dernières forment, avec les sociétés d'économie mixte, les entreprises publiques locales. Il s'agit de structures de type sociétés anonymes régies à la fois par le code de commerce et par le code général des collectivités territoriales. La particularité des Sociétés Publiques Locales est que leur actionnariat est intégralement public et que les collectivités territoriales actionnaires peuvent passer des contrats « in house » sans mise en concurrence, à condition que la collectivité exerce un contrôle analogue à celui qu'elle exerce sur ses services sur la société publique locale. Le critère du contrôle analogue est rempli lorsqu'il y a une participation suffisante au capital social de la SPL Il convient également que l'essentiel de l'activité de la S.P.L. soit réalisé pour le compte des actionnaires. Se faisant, l'autorité délégante participe au contrôle de la gestion de la SPL ESHD par sa présence au Conseil d'Administration de ESHD qui se réunit au moins une fois par trimestre.

Depuis sa constitution, la SPL ESHD a eu comme priorité de garantir la bonne gestion ainsi que le développement du service public de l'eau potable qui lui a été confié en premier lieu par la commune de Briançon via un contrat concessif signé le 16 décembre 2015.

Un contrat concessif avec la commune Villard Saint Pancrace a été signé le 26 mars 2019.

De par ses 8% de part de capital à la SPL ESHD, la commune de Villard Saint Pancrace est représentée par 2 administrateurs.

L'année 2020 constitue la deuxième année d'exploitation du service public de l'eau potable de la commune de Villard Saint Pancrace et la première année pleine d'exploitation.

Table des matières

I – RAPPEL DU FONCTIONNEMENT DE LA SPL E.S.H.D.	4
II PRESENTATION GENERALE DE L'ANNÉE 2020.....	7
II.1 Principaux évènements sur l'exploitation du service.....	7
II.2 Programme travaux de l'année 2020.....	9
III PATRIMOINE DU SERVICE DE L'EAU DE VILLARD SAINT PANCRACE.....	10
IV ASPECTS FINANCIERS DE L'ACTIVITÉ DU SERVICE DE L'EAU	13
IV.1 Facturation des abonnés.....	13
IV.2 Prix de l'eau.....	13
IV.2 Recettes du service	14
IV.3 Charges du service	14
IV.4 Montant des investissements	15
IV.5 Emprunts de Eau S.H.D.	15
V LA QUALITE DU SERVICE	16
V.1 Qualité de l'eau	16
V.2 Traitement de l'eau.....	16
V.3 Interventions sur le réseau d'eau potable	16
V.4 Rendement du réseau et volumes	17
V.5 Satisfaction des abonnés.....	18
ANNEXES	19
INTERVENTIONS RESEAU REALISEES.....	20
Réseau neuf (extension).....	20
Réseau renouvelé / renforcé.....	20
Branchements neufs créés	20
Branchements renouvelés ou mis en conformité	21
Interventions d'entretien et réparation sur réseau	21
INVENTAIRE DU RESEAU REVISE A FIN 2020	22

I – RAPPEL DU FONCTIONNEMENT DE LA SPL E.S.H.D.**I.1 Une Société Anonyme à Conseil d'Administration**

Conformément à l'article L.225-17 du Code de Commerce, « *la société anonyme est administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins. Les statuts fixent le nombre maximum des membres du conseil, qui ne peut dépasser dix-huit* ». L'année 2020 le Conseil d'Administration de la SPL ESHD était composé de seize (16) administrateurs, tous élus d'une commune ou d'un établissement public actionnaire de E.S.H.D.

Du fait des élections municipales, les administrateurs ont changé en cours de 2020.

- Composition du Conseil d'Administration du 1^{er} janvier au 25 août 2020

Mr **Gérard FROMM**, *Administrateur de la commune de Briançon, Président du Conseil d'Administration*

Mr **Sébastien FINE**, *Administrateur de la commune de Villard Saint Pancrace, 1^{er} Vice-Président*

Mr **Maurice DUFOUR**, *Administrateur de la commune de Briançon, 2nd Vice-Président*

Mr **Yvon AIGUIER**, *Administrateur de la commune de Briançon*

Mr **Roger BLANC**, *Administrateur de la commune de Névache*

Mr **Marc BREUIL**, *Administrateur de la commune de Briançon*

Mr **Michel CAMUS**, *Administrateur de la commune de Puy Saint André*

Mr **Marcel CIUPPA**, *Administrateur de la commune de Briançon*

Mr **Romain GRYZKA**, *Administrateur de la commune de Briançon*

Mr **Roger GUGLIELMETTI**, *Administrateur de la commune du Monétier-les-Bains*

Mr **Rolland JACOB**, *Administrateur de la commune de La Grave*

Mr **Jean-Pierre MASSON**, *Administrateur de la commune de Villard Saint Pancrace*

M **Thibault MILLET**, *Administrateur de la Commune de Briançon*

Mme **Renée PETELET**, *Administratrice de la commune de Briançon*

Mme **Aurélie POYAU**, *Administratrice de la commune de Briançon*

Mr **Jean-Pierre SEVREZ**, *Administrateur de la Communauté de Communes du Briançonnais*

- Composition du Conseil d'Administration du 26 août au 31 décembre 2020

Mr **Arnaud MURGIA**, *Président du Conseil d'Administration*

Mr **Jean-Marc CHIAPPONI**, *Vice-président du Conseil d'Administration*

Mme **Estelle ARNAUD**, *Administratrice de la commune de Puy Saint André*

Mr **Roger BLANC**, *Administrateur de la commune de Névache*

Mme **Corinne CHANFRAY**, *Administratrice de la commune de Briançon*

Mr **Nicolas COULOM**, *Administrateur de la commune de Villard Saint Pancrace*

Mr **Christian FERRUS**, *Administrateur de la Commune de Briançon*

Mr **Sébastien FINE**, *Administrateur de la commune de Villard Saint Pancrace,*

Mr **Alexandre GOUEL**, *Administrateur de la commune du Monétier-les-Bains*

Mr **Roland JACOB**, *Administrateur de la commune de La Grave*

~~Mr Christian JULLIEN, Administrateur de la Commune de Briançon~~

Mr **Christophe OSTI**, Administrateur de la Commune de Briançon

Mr **Éric PEYTHIEU**, Administrateur de la Commune de Briançon

Mme **Aurélié POYAU**, Administratrice de la commune de Briançon

Mr **René MICHEL**, Administrateur de la Commune de Briançon

Mme **Michèle SKRIPNIKOFF**, Administratrice de la commune de Briançon

Par délibération du Conseil d'Administration en date du 29 octobre 2020 :

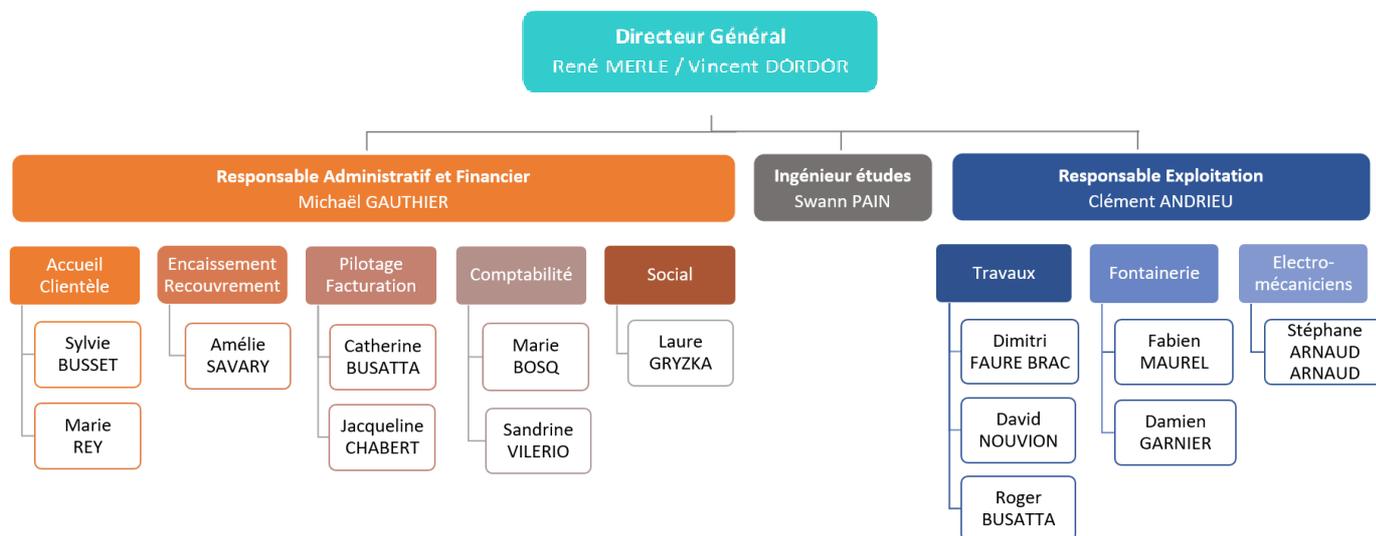
Mme **Emilie DESMOULINS**, a été révoquée

Mr **Jean-Marc CHIAPPONI** a été nommé *Vice-président du Conseil d'Administration*

I.2 Une société structurée en différents pôles

Au début du contrat concessif en 2016 la SPL ESHD comptait 17 salariés à temps complet. Elle a connu un accroissement important de sa taille, notamment afin de réaliser de nombreux investissements concessifs et autres prestations de travaux pour atteindre un maximum en 2019 avec 27 salariés aussi en prévision de la reprise de l'assainissement collectif du territoire de la CCB.

2020 a vu l'effectif réajusté au niveau des engagements contractuels concessifs et du fait de l'abandon du projet de récupérer l'exploitation de l'assainissement à la place de Suez sur le territoire de la CCB. Le fonctionnement reste réparti entre un pôle direction, un pôle administratif et un pôle technique.



Effectif SPL ESHD à fin 2020 : 18 salariés plein temps

I.3 Evolution du capital social

Il n'y a pas eu d'entrée de nouveaux actionnaires ni de recapitalisation en 2020. La SPL ESHD a maintenu son capital social pendant toute l'année à hauteur de 77 228,25 €. Celui-ci est divisé en 150 actions d'une valeur de 514,86 € chacune.

SITUATION DU CAPITAL SOCIAL au 31/12/2020

Actionnaires	Nombre d'actions	Part dans le capital en €	Part dans le capital en %	Nombre d'administrateurs
Briançon	100	51 485,50 €	66,7%	9
C.C.B.	8	4 118,84 €	5,3%	1
Groupement n°1 (communes entre 1001 et 8000 habitants)	24		16,0%	3
<i>La Salle-les-Alpes</i>			0,0%	
Le Monétier-les-Bains	12	6 178,26 €	8,0%	1
<i>Saint-Chaffrey</i>			0,0%	
Villard-Saint-Pancrace	12	6 178,26 €	8,0%	2
Groupement n°2 (communes entre 501 et 1000 habitants)	6		4,0%	1
La Grave	6	3 089,13 €	4,0%	1
<i>Montgenèvre</i>			0,0%	
<i>Puy-Saint-Pierre</i>			0,0%	
<i>Val-des-Prés</i>			0,0%	
Groupement n°3 (communes entre 1 et 500 habitants)	12		8,0%	2
<i>Cervières</i>			0,0%	
Puy-Saint-André	6	3 089,13 €	4,0%	1
Névache	6	3 089,13 €	4,0%	1
<i>Villar d'Arène</i>			0,0%	
TOTAL	150	77 228,25 €	100%	16

I.4 Réunion mensuelle de pilotage avec l'autorité déléguée

Suite à l'acquisition du contrat concessif avec la commune de Villard Saint Pancrace le 1^{er} avril 2019, des réunions de suivi ont été instaurées avec la commune.

Cette année particulière 2020 liée au COVID, au changement de municipalité et de gouvernance a induit une réduction de la fréquence des réunions entre la commune de Villard Saint Pancrace et la SPL ESHD.

En 2021, ces réunions à visée de contrôle analogue des autorités délégantes de la gestion quotidienne de l'exécution du contrat concessif de l'eau potable, ont été instaurées régulièrement.

Ces réunions sont l'occasion de présenter l'avancée des projets, faire remonter les différents événements et proposer des solutions aux éventuelles difficultés rencontrées.

II PRESENTATION GENERALE DE L'ANNÉE 2020

II.1 Principaux évènements sur l'exploitation du service

Réalisation de l'inventaire contradictoire dans l'année 1 d'exercice du contrat concessif de Villard-Saint-Pancrace

Au début de l'exercice 2020, la SPL « Eau S.H.D. » a mis à jour l'inventaire patrimonial des réseaux et des ouvrages selon le C.A. en date du 14 décembre 2020. L'inventaire a permis d'identifier des écarts de linéaire et de diamètre du réseau concédé.

Organisation du service

- **Gestion de la Pandémie Covid-19**

La pandémie mondiale de COVID-19 a eu impact sur les finances de la SPL « Eau S.H.D. ». En effet, la SPL « Eau S.H.D. » n'a pas mis en chômage partiel l'ensemble de son personnel, et a été obligée de maintenir la continuité du service public et donc continuer à payer ses salariés. Afin que les salariés puissent travailler dans les meilleures conditions possibles, des investissements ont été réalisés pour respecter les règles de sécurité sanitaire (installation de deux plexiglass à l'accueil, mise à disposition de masques et de solutions hydroalcooliques...); à ce titre la SPL ESHD a perçu une indemnisation à hauteur de 1197 euros. Enfin certains abonnés ont bénéficié d'un report de paiement conformément à la loi d'urgence du 23 mars 2020. Enfin, ce contexte a permis le report de 6 mois du versement des échéances des emprunts déjà contractés.

- **Redimensionnement des effectifs suite à l'annulation de la gestion de l'assainissement collectif sur le périmètre communautaire**

Suite à des différends profonds entre la CCB et le délégataire de l'assainissement, l'orientation stratégique de la SPL « Eau S.H.D. » en accord avec la CCB était de récupérer cette activité après rupture du contrat engagée par celle-ci en 2019. A ces fins, la SPL ESHD a donc engagé des évolutions afin de s'adapter notamment au niveau de ses effectifs et moyens matériels. L'objectif était d'être prêt à reprendre au 29 février 2020 le service de l'assainissement collectif.

En janvier 2020, le délégataire du service public de l'assainissement a obtenu le maintien des relations contractuelles avec la CCB, et le changement de municipalité en juillet 2020 avec la volonté de ne pas donner suite à la procédure de résiliation unilatérale du contrat concessif d'assainissement, a mis fin à toute velléité de reprendre ce service par la SPL ESHD jusqu'au terme de contrat initial du délégataire actuel soit 2031. Il en ressort dorénavant un surdimensionnement de la structure de la SPL ESHD.

A court terme, une réduction des effectifs a été engagée avec une procédure de licenciement économique diligentée à compter du 30 novembre 2020 pour être effective au 30 décembre

2020. Cette dernière a concerné 5 salariés dont une salariée protégée en tant que membre du C.S.E. ayant été licenciée en février 2021. De plus, également à noter le départ à la retraite du Directeur Général M. MERLE au 31 décembre 2020.

Mécénat

Aucun programme de mécénat n'a été activé en 2020.

Pour rappel, le mécénat concerne les associations des communes actionnaires ayant pour activité principale le développement des activités sociales, culturelles ou sportives au niveau local. L'objectif du mécénat est de permettre un développement de la vie associative sur le territoire des communes actionnaires, améliorer l'image de la SPL ESHD et de bénéficier d'une réduction d'impôt égale à 60% du montant des versements alloués à l'opération.

Mise en place du chèque solidarité eau

Ce mécanisme permet d'aider les briançonnais en difficulté en leur accordant une réduction de leur facture d'eau potable qui prend la forme d'un chèque délivré par le CCAS. Le chèque solidarité eau a été mis en place pour la commune de Villard Saint Pancrace avec des conditions propres à la commune via le CCAS.

Réalisation de gros travaux d'entretien d'ouvrages sur Villard Saint Pancrace

De manière concertée avec la commune Les ouvrages n'ont pas fait particulièrement l'objet d'opérations en 2020.

Réalisation du renouvellement du parc compteur de Villard Saint Pancrace

Un gros effort a été fourni sur ce volet depuis 2019 en lien avec le besoin de faciliter la gestion de la relève.

A noter qu'entre 2019 et 2020, 70% du parc compteur a été posé/renouvelé.

H.2 Programme travaux de l'année 2020

Chaque année le Conseil d'Administration vote un plan d'investissement annuel.

Pour l'année 2020 la commune de Villard-Saint-Pancrace n'a pas prévu de travaux.

De manière pratique, le premier confinement et les conditions climatiques ont imposé à la SPL ESHD de stopper les travaux engagés au premier semestre 2020 ; et au deuxième semestre, le changement de gouvernance a également ralenti la progression des travaux dont les priorités ont été revues.

Les travaux suivants ont été réalisés et réceptionnés pour autant :

- Renouvellement du parc compteur abonnés environ 120 compteurs sur Villard saint Pancrace
- Extension du réseau d'eau potable route des espagnols à Villard Saint Pancrace (32 ml)

Les montants investis pour l'année 2020 sur Villard Saint Pancrace sont de de **42 197.83 € H.T.** ce montant selon le type d'investissement correspond à (en H.T.) :

H.T.	Montant utilisés ouvrages	Montant utilisés canalisations	Montant utilisés compteurs	Montant utilisés pour les ITR	Montant utilisés autres	TOTAL BRI VSP
Actifs	NEANT	16 933.01 €	17 598.83 €	NEANT	1 603.60 €	36 135.44€
En cours	NEANT	NEANT	NEANT	17 996.23€	(11 933.84) €	6 062.39€

Répartition des montants utilisés pour les investissements – base comptabilité

III PATRIMOINE DU SERVICE DE L'EAU DE VILLARD SAINT PANCRACE

III.1 Présentation du réseau d'eau potable

Le réseau d'eau potable de la commune de Villard Saint Pancrace est constitué de **18 131 mètres** linéaires à fin 2020. Pour un patrimoine estimé à 8 983 306 €.

Cependant seuls 17 878 mètres de réseau après actualisation du linéaire en 2019, pour une valeur de 8 869 071,44 € ont été délibérés en CA et Conseil Municipal de Villard Saint Pancrace en décembre 2020. Cf. ANNEXE.

Une rue est manquante au listing du patrimoine qu'il faudra à nouveau redélibérer en 2021 pour actualiser.

Le réseau a été construit dans les années 1950 et rénové pendant les années 1990.

A fin 2020, seuls 4 520 mètres de réseau sont anciens (> 30 ans) soit 25%, et 224 mètres sont neufs.

Le réseau est constitué à 86% de canalisation en fonte. Quelques canalisations sont en PEHD et en PVC (dont le réseau du Chalet des Ayes uniquement en PVC). Une canalisation de 74 mètres est en acier.

Le diamètre des canalisations est très varié. Le plus petit diamètre est de 32 mm et le plus gros diamètre est de 200 mm.

2 420 mètres soit 14% sont en matériau PVC ou PE, le restant en fonte.

DN	Matériaux			Total général
	FONTE ml	PEHD ml	PVC ml	
60	3607	335	174	4116
80	2029			2029
90			270	270
100	1583			1583
110		218	822	1040
125	2235	601		2836
150	1498			1498
200	4506			4506
Total	15458	1154	1266	17878

Répartition des diamètres et matériaux

III.2 Présentation des ouvrages

Les ouvrages et les réseaux de la Commune de Villard Saint Pancrace ont été construits dans les années 1950. La Commune a entrepris de moderniser et de rénover ses ouvrages et son réseau à la fin des années 1980 et pendant les années 1990.

Les captages sont les ouvrages affectés au prélèvement de l'eau potable par l'exploitant du réseau d'eau potable. Le captage peut être en surface ou en sous-sol.

La commune de Villard-Saint-Pancrace bénéficie de 2 captages, la source de Roger Gafouille et la source des Ayes-Barnéoud. Les 2 captages sont en sous-sol.

Le captage de Roger Gafouille est le plus récent. L'arrêté préfectoral d'autorisation d'exploitation date de 2012 mais il est exploité depuis les années 1990. Le captage est en bon état et mis en conformité. Le débit de production est relativement faible en période d'étiage à 1,1 l/s.

Le captage des Ayes-Barnéoud est le plus ancien et constitue la source principale alimentant la commune. Son arrêté préfectoral d'exploitation date de 1988. Le captage est dans un état correct et le plus faible débit d'étiage mesuré est de 12,3 l/s.

Il alimente notamment en eau potable le chef-lieu de Villard Saint Pancrace et les chalets d'altitude des Ayes, et ne peut être exploité que pendant une période d'environ 6 mois comprise entre mai et octobre. Ce captage est accessible difficilement par un sentier piéton ce qui restreint la capacité d'intervention sur l'ouvrage et les conduites.

De plus, il n'y a pas de capteur anti-intrusion car il n'y a pas d'électricité sur site ni de réseau téléphonique GSM accessible quel que soit l'opérateur. Un comptage de l'eau allant vers le village des Ayes et un vers la distribution ville est effectué au niveau du répartiteur.

Les réservoirs d'eau potable sont des ouvrages destinés à stocker et traiter l'eau potable avant sa distribution. Ils permettent de bénéficier d'une réserve d'eau en cas de rupture de canalisation. Les réservoirs peuvent également être utilisés dans le cadre de la défense incendie, mais une capacité de 120 m³ est requise (*Circulaire interministérielle n°465 du 10 décembre 1951*).

La Commune de Villard Saint Pancrace compte 3 réservoirs de capacité totale cumulée de 458 m³, 1 seul des réservoirs sert à la défense incendie.

L'accès à Roger Gafouille doit emprunter la route militaire de « la croix de Bretagne » pour accéder au réservoir de Rocher Gafouille nécessitant une autorisation. L'intégralité des réservoirs de la commune de Villard Saint Pancrace bénéficie d'un système de télésurveillance et une alarme anti-intrusion.

Nom du réservoir	Année de construction	Alimentation	Distribution	Type de traitement post réservoir	Capacité eau potable	Capacité défense incendie	Capacité totale	Etat général
Rocher Gafouille	1990	Captage Roger Gafouille	Croix de Bretagne	UV	188 m ³	120 m ³	308 m³	Bon
Sagne Brochet 1	Années 1950	Captage des Ayes-Barnéoud	Chef-Lieu	UV	100 m ³	0 m ³	100 m³	Ancien GC en mauvais état
Sagne Brochet 2				UV	50 m ³	0 m ³	50 m³	Ancien GC en mauvais état
					338 m³	120 m³	458 m³	

Tableau récapitulatif des réservoirs avec leurs capacités de stockage

Autres ouvrages :

Le service de l'eau potable est équipé d'un ouvrage de type **brise-charge**, installé au lieu-dit du Lauzin.

Un trop plein d'eau permanent au niveau de ce brise-charge situé bien en aval du captage des Ayes, fait que l'on considère le volume prélevé de la source des Ayes allant vers le village au niveau du débitmètre placé au brise charge.

IV ASPECTS FINANCIERS DE L'ACTIVITÉ DU SERVICE DE L'EAU

IV.1 Facturation des abonnés

La facturation des abonnés du service de l'eau de la commune de Briançon est réalisée par les équipes de la SPL ESHD avec le logiciel Wat.erp développé par la Société Méditerranéenne d'Etudes et d'Informatique (SOMEI). Le logiciel utilisé par ESHD est spécialement développé et paramétré pour répondre au besoins et attentes du service de l'eau de notre territoire (interface avec le logiciel comptabilité, interface avec les compteurs et la relève, développement d'une solution dématérialisé). Le déploiement de cette solution informatique innovante, de dernière génération, nécessite des moyens techniques et humains importants afin d'assurer la bonne migration des données, le développement de la solution informatique et la réalisation des nombreuses interfaces. La SPL ESHD assure aujourd'hui la facturation du service de l'eau potable de Briançon, Villard Saint Pancrace, Névache, Monétier-les-Bains, La Grave.

IV.2 Prix de l'eau

L'article L.2224-12-4 du C.G.C.T. impose une modalité de facturation correspondant aux volumes réellement consommés par les abonnés du service de l'eau. La facture d'eau peut cependant comprendre une part fixe calculée en fonction des charges fixes du service. Ce montant ne peut cependant pas excéder 30% du coût du service pour une consommation d'eau de 120 mètres cubes dans les communes urbaines.

La facture d'eau des abonnés de Villard Saint Pancrace est semestrielle conformément à l'arrêté du 10 juillet 1996 relatif aux factures de distribution de l'eau et de collecte et de traitement des eaux usées.

La facture comprend trois rubriques :

- Une rubrique distribution d'eau potable
- Une rubrique collecte et traitement des eaux usées
- Une rubrique organismes publiques

Concernant la partie eau potable, la facture d'eau comprend :

- Le volume des mètres cubes consommés par l'abonné,
- La part fixe qui correspond aux charges du services
- Et la participation aux travaux qui permet de financer les investissements.

La commune de Villard Saint Pancrace fixe par délibération les tarifs de l'eau potable pour l'ensemble de la facture.

	Prix du mètre cube	Part fixe pour 1 UL	Participation travaux pour 1 UL
Villard St Pancrace	1,3212 €/ m3	0,86 € / mois	1,85 € / mois

Prix de l'eau pour l'année 2020 pour un diamètre de compteur DN15

Les prix de l'abonnement et de la participation aux travaux sur réseau sont proportionnels au diamètre du compteur.

La commune de Villard Saint Pancrace a 5 catégories d'usagers faisant varier les règles de facturation :

Domestique	Professionnel	Tourisme/ Collectifs	Intérêt Général	Exploitation agricole
X 1	X 1	X 1	X 0,5	X 1
1 Unité par Logement avec tarif de base	Tarif de base x 2	Tarif de base x nombre de logements existants dans l'entité	Tarif de base x 0,5 (bâtiments, fontaines)	Double comptage : 1 habitation 1 exploitation

Pondérations de tarif selon la catégorie d'abonné

Le contrat concessif de Villard Saint Pancrace prévoit une augmentation progressive du prix de l'eau de +5%/an sur la part abonnement.

IV.2 Recettes du service

Les produits du service proviennent très largement de la vente d'eau aux abonnés.

Sur les **143 301,14 € HT des produits totaux du service** lié à l'activité concessive de Villard Saint Pancrace, les principaux produits sont :

- La vente d'eau aux abonnés : 90 310 €
- Les travaux auprès des abonnés : 16 715 €
- Les produits calculés : 36 024 € (dont 63% de production immobilisée correspondant à la valorisation comptable amortie de la main d'œuvre des techniciens de la SLP ESHD pour Villard Saint Pancrace)

IV.3 Charges du service

Le montant **global des charges du service est de 220 873 €**, se décomposant ainsi :

Les frais d'exploitation directs s'élèvent à **144 305 €** composé de :

- 75 796 € de charges d'exploitation directes dont les principales sont :
 - o 39 929 € HT de redevance Agence de l'Eau prélèvement, lié au doublement de celle-ci du fait de l'absence de présentation en 2020 de plan d'action de réduction des fuites par rapport au mauvais rendement de réseau.
 - o 12 600 € HT d'achat de compteur
- 81 109 € de charges calculées liées aux provisions pour renouvellement / grosses réparation et amortissement des immobilisations

Les frais de structure et personnel imputables proportionnellement au chiffre d'affaires de 107 k€ réalisé pour le service de l'eau de Villard Saint Pancrace sont de **76 568 €**, décomposés en 2 parties :

- 16 711 € de charges de structure
- 59 857 € de charges de personnel

IV.4 Montant des investissements

Concernant la commune de Villard Saint Pancrace :

Investissements prévus par délibération du CA de la SPL ESHD	Non délibéré
Investissements réalisés 2020	36 135 € HT
Investissement en cours	0 € HT
Investissements réalisés depuis 2019	210 736 € HT

Les investissements de 2020 correspondent essentiellement à du renouvellement de parc compteur.

Le montant contractuel maximum des investissements prévus sur 20 ans de contrat est de 1 300 000 € HT. Les investissements déjà réalisés correspondent à 16% de ce montant.

IV.5 Emprunts de Eau S.H.D.

En 2020, pas de nouvel emprunt n'a été contracté.

Des emprunts ont été contractés pour assurer les investissements réalisés pour assurer le contrat concessif de Briançon et assoir et développer la structure de la SPL ESHD.

Suite à la pandémie COVID-19, la SPL ESHD a pu bénéficier d'un report de 6 mois des remboursements des échéances des emprunts contractés entre 2016 et 2019 auprès des banques BNP Paribas et Banque Populaire AURA. Cela représente une incidence financière afférente aux six prêts concernés d'un montant global différé de 382 859.29 euros et donc une amélioration significative de la trésorerie pour la SPL ESHD., ce qui a permis une trésorerie de fin de période positive à 314 515 euros.

Le montant total emprunté par la SPL ESHD depuis 2016 s'élève à 5 742 900 € dont 4 392 392 € de capital restant dû à fin 2020. Ces montants ne se rapportent pas directement à l'activité concessive pour Villard Saint Pancrace mais ont contribué à assoir la structure de la SPL dans ses infrastructures, matériels et logiciels métier.

V LA QUALITE DU SERVICE

V.1 Qualité de l'eau

L'eau consommée bénéficie de contrôles réguliers. Ces contrôles sont réalisés au niveau des six (6) unités de distribution d'eau potable de la commune de Briançon. Ces contrôles réguliers sont réalisés par le laboratoire CARSO mandaté par l'Agence Régional de la Santé.

Au cours de l'année 2020, vingt (20) contrôles ont été effectués sur l'indice bactériologique. Aucune analyse s'est révélée non conforme soit un taux de conformité égal à 100 % sur l'ensemble du réseau.

Secteur	Nb d'analyses	Nb de non conformités	% de conformités
Chef-lieu	11	0	100 %
Croix de Bretagne	3	0	100 %
Les Ayes	6	0	100 %

Présentation par secteur de l'ensemble des analyses de Villard St Pancrace

V.2 Traitement de l'eau

L'eau distribuée par la Commune de Villard Saint Pancrace à ses habitants bénéficie d'un seul type de traitement retenu : la désinfection physique de l'eau¹. Ce traitement est réalisé au moyen d'une lumière type ultraviolet (U.V.).

La désinfection de l'eau est assurée sur 2 des 3 unités de distribution d'eau et cela depuis 2006.

Nom de la Station	Type de traitement
Croix de Bretagne	Traitement U.V.
Chef-lieu	Traitement U.V.
Les Ayes	Pas de traitement

Détail des stations de traitement de l'eau

V.3 Interventions sur le réseau d'eau potable

Chaque années les équipes de E.S.H.D. sont amenés à réaliser des interventions sur le réseau afin de réparer, renforcer, améliorer, développer le réseau d'eau potable. Plusieurs centaines d'interventions sont réalisés pendant l'année.

Les interventions réalisées en 2020 ont été effectuées par deux équipes de terrains chacune composée d'un chef d'équipe, d'un fontainier/terrassier. Ces équipes ont été assistées par deux électromécaniciens, deux plombiers et une ingénieure étude. De plus, E.S.H.D. dispose d'un contrat de location d'engins avec chauffeurs afin de renforcer les équipes par un conducteur d'engins extérieur en cas de besoin. Les interventions bénéfiques dès que nécessaire d'un

¹ L'objectif est de supprimer les microorganismes pathogènes, d'empêcher leur développement et leur reproduction.

~~travaux sur la voirie, d'une DICT, d'une ATU ainsi que de contrôles réguliers de la part de la direction.~~

E.S.H.D. rappelle que le service technique est mobilisé 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 grâce à son service d'astreinte qui mobilise en permanence un agent et un véhicule de service. Afin d'intervenir sur tous désordre, anomalies ou dégâts sur le réseau ou les ouvrages du service public de l'eau de Briançon.

L'activité 2020 de la SPL ESHD pour la commune de Villard Saint Pancrace se traduit à travers les indicateurs d'activité suivants* :

- 5 Branchements neufs
- 2 Renouvellement de branchements existants ou mis en conformité (en sus des branchements repris lors des renouvellements de réseau)
- 6 Réparations / entretiens sur réseau dont 2 interventions sur fuite
- 32 ml de réseau neuf
- Environ 120 compteurs posés ou renouvelés sur Villard St Pancrace

**indicatifs du fait d'un changement d'organisation avec le départ de Mr MERLE, l'historique de suivi de début d'année a été perdu mais il y a eu peu d'intervention du fait du COVID-19 sur cette période.*

Le détail des interventions par type est disponible en ANNEXE.

Enfin, en 2020 les équipes ont poursuivi la mise en œuvre de la sectorisation du réseau pour mieux gérer les pertes en eau par la mise en place de débitmètres sur Villard Saint Pancrace.

V.4 Rendement du réseau et volumes

En principe le rendement des réseaux doit être 85% pour les communes urbaines. E.S.H.D. dans le cadre de son effort d'amélioration des réseaux d'eau potable améliore le rendement des réseaux d'eau potable de la commune de Briançon.

En 2020, le rendement de réseaux est de 56,84%. Le rendement étant inférieur à 85% (référence Agence de l'Eau) depuis plus de 3 ans, à défaut d'avoir présenté un plan de réduction des fuites conforme à ce qu'attend l'Agence de l'Eau, la redevance prélèvement d'eau devrait être majorée x2 pour 2020.

Colonne1	ANNEE 2019	ANNEE 2020	Evolution
VOLUMES PRELEVES = VOLUMES DISTRIBUES SORTIE RESERVOIRS en M3	290 811	215 095**	-26%
VOLUMES DISTRIBUES en M3 sortie réservoir	211 568	215 095	+2%
VOLUMES DISTRIBUES en M3	117 865	122 260	-42%
VOLUMES VENDUS en M3	84 877	96 308	+13%
VOLUME CONSOMMES COMMUNE	29 096	47 463	+63%
<i>dont Volumes Fontaines</i>	<i>25 602</i>	<i>24 969</i>	<i>-2%</i>
VOLUMES ACHETES	0	0	0
RENDEMENT DE RESEAU	55,71%	56,84%	+2%
NOMBRE D'ABONNES	871	849	-3%

**cf explications au

V.5 Satisfaction des abonnés

Sur les 849 abonnés à Villard St Pancrace à fin 2020, 16 réclamations ont été traitées correspondant à 12 abonnés.

En dehors de toute coupure programmée ou nécessité de service, il n'y a eu aucune rupture de distribution de l'eau potable sur l'ensemble du périmètre alimenté.

ANNEXES

Table des matières des ANNEXES

INTERVENTIONS RESEAU REALISEES.....	20
Réseau neuf (extension).....	20
Réseau renouvelé / renforcé.....	20
Branchements neufs créés	20
Branchements renouvelés ou mis en conformité.....	21
Interventions d’entretien et réparation sur réseau	21
INVENTAIRE DU RESEAU REVISE A FIN 2020	22

INTERVENTIONS RESEAU REALISEES

Réseau neuf (extension)

- Extension du réseau d'eau potable route des espagnols à Villard Saint Pancrace (32 ml)

Réseau renouvelé / renforcé

Aucun

Branchements neufs créés

Type d'intervention	Canalisation	Linéaire	Nom abonné concerné	Adresse	Date de fin de chantier
Branchement neuf y compris paragel	PE 32	5	ARDUIN Emilie	5 Rue du Rancurel	23/09/2020
Branchement neuf EU pour SEERC y compris pose Tabouret	PVC 125	5	ARDUIN Emilie LEGAY Cyril et Blanc	5 Rue du Rancurel	23/09/2020
Branchement neuf y compris paragel double	PE 32	15	Alice	Pré Riboix	28/09/2020
Branchement neuf y compris regard sur réseau et regard de façade 1000 x 1000	PE63	5	PARDON Jean Pierre	Route des espagnols	20/11/2020
Branchement neuf EU pour SEERC y compris pose Tabouret	PVC 125	5	PARDON Jean Pierre	Route des espagnols	20/11/2020

Branchements renouvelés ou mis en conformité

Type d'intervention	Nom abonné concerné	Adresse	Date de fin de chantier
Réparation de branchement et installation Paragel sur fontaine.		Rue de l'Olivier Lotissement de	15/06/2020
Mise en conformité branchement (Pose Paragel en fouille ouverte)	Aschettino Marc	l'Eyglantier	22/10/2020

Interventions d'entretien et réparation sur réseau

Type d'intervention	Canalisation	Linéaire	Adresse	Date de fin de chantier
Réparation fuite sur canalisation. Mauvaise localisation donc remblaiement.			12, rue des Ayes	10/07/2020
Reprise enrobé à chaud (Traversée demi chaussée)		5	Pré Riboix	
Remise à la côte 2 paragels suite goudronnage CG05 / FAYAT			Rue Jean Bayle	23/11/2020
Remise à la côte 8 bouches à clés (dont changement de 3 têtes) suite goudronnage CG05 / FAYAT			Rue Jean Bayle	24/11/2020
Remise à la côte 1 regard de vannage suite goudronnage CG05 / FAYAT			Rue Jean Bayle	24/01/1900
Réparation fuite sur conduite	FONTE DN60		Rue de Gatchelou	07/12/2020

INVENTAIRE DU RESEAU REVISE A FIN 2020

Code Rue	CODE RUE	LIBELLE RUE	DIAMETRE	Longueur Roulette	LONGUEUR	ANCIENNE	RECENTE	NEUVE	MATERIAUX	Coût unitaire	COÛT HIST
26	CHE	DE LA JALASSE	60	36	36		36		FONTE	445,05	16 021,80 €
40	RUE	DE LA CALLEE et RUE du MARTINET	60	43	43		43		PEHD	504,9	21 710,70 €
64	RUE	DE L ECOULOIR	60	63	63		63		PEHD	504,9	31 808,70 €
51	CHE	DE LA TOUR	60	70	70		70		FONTE	445,05	31 153,50 €
67	RUE	DE LA VIBOURELLE	60	115	115		115		PEHD	504,9	58 063,50 €
37, 38 et 39	RUE	DU CHAPELIER (en haut)	60	114	114	114			PEHD	336,6	38 372,40 €
2	IMP	DU MONTOIR	60	17	17	17			FONTE	296,7	5 043,90 €
3	IMP	DES GERANIUMS	60	17	17	17			FONTE	296,7	5 043,90 €
10	CHE	DU VIOT	60	22	22	22			FONTE	296,7	6 527,40 €
15	IMP	DU VERGER	60	34	34	34			FONTE	296,7	10 087,80 €
8	RUE	DE LA RONDE	60	36	36	36			FONTE	296,7	10 681,20 €
5	IMP	DU CHARRON	60	39	39	39			FONTE	296,7	11 571,30 €
9	IMP	DU CADRAN SOLAIRE	60	49	49	49			FONTE	296,7	14 538,30 €
7	RUE	DE LA GLORIETTE	60	56	56	56			FONTE	296,7	16 615,20 €
4	RUE	DU CHABON	60	72	72	72			FONTE	296,7	21 362,40 €
13	RUE	DES PENITENTS	100	92	92		92		FONTE	464,46	42 730,32 €
11	RUE	DES CLOTS	60	73	73	73			FONTE	296,7	21 659,10 €
23	RUE	DE LA MAISONNETTE	60	79	79	79			FONTE	296,7	23 439,30 €
16	RUE	DU PETIT PUY	60	97	97	97			FONTE	296,7	28 779,90 €
65	RUE	ROCHE MOTTE	80	109	109		109		FONTE	451,52	49 215,68 €
17	IMP	DU MAYE	60	98	98	98			FONTE	296,7	29 076,60 €
18	IMP	DU CLOT DE SAPE	60	109	109	109			FONTE	296,7	32 340,30 €
34	RUE	JEAN BAYLE	80	127	127		127		FONTE	451,52	57 343,04 €
68	RUE	DE LA CRESSONNIERE	100	142	142		142		FONTE	464,46	65 953,32 €

Code Rue	CODE RUE	LIBELLE RUE	DIAMETRE	Longueur Roulette	LONGUEUR	ANCIENNE	RECENTE	NEUVE	MATERIAUX	Coût unitaire	COÛT HIST
25	RUE	depuis rue de l'école et longeant le torrent des ayes	110	218	218		218		PEHD	504,9	110 068,20 €
56 et 52	X	LA TOUR	100	146	146	146			FONTE	309,64	45 207,44 €
22	RUE	DE L EDELWEISS	60	146	146	146			FONTE	296,7	43 318,20 €
58	RUE	DU RENCUREL	60	176	176	176			FONTE	296,7	52 219,20 €
36	RUE	DE LA CROIX	60	187	187	187			FONTE	296,7	55 482,90 €
46 et 47	RUE	DU MELEZIN	125	192	192			192	FONTE	673,2	129 254,40 €
20	LOT	L OREE DU COCHY	100	193	193		193		FONTE	464,46	89 640,78 €
53, 54 et 55	X	LA TOUR	125	194	194		194		FONTE	504,9	97 950,60 €
50	CHE	DE LA TOUR	125	207	207		207		FONTE	504,9	104 514,30 €
33	RUE	DU CHAPELIER remonte le long du torrent	80	211	211		211		FONTE	451,52	95 270,72 €
19	RTE	DES ESPAGNOLS	80	217	217		217		FONTE	451,52	97 979,84 €
60	RUE	DE GATCHELOU jusqu'au PGHM	125	601	601		601		PEHD	504,9	303 444,90 €
29	IMP	L OREE DU BOIS	100	237	237		237		FONTE	464,46	110 077,02 €
73	X	Réservoir Sagne à rue de l'olivier	150	243	243	243			FONTE	378,9	92 072,70 €
69	RUE	DE LA CROIX DE BRETAGNE	60	245	245	245			FONTE	296,7	72 691,50 €
1	RUE	PRINCIPALE DU BOURG	60	265	265	265			FONTE	296,7	78 625,50 €
27	RUE	DES PIERRES ROUGES	100	277	277		277		FONTE	464,46	128 655,42 €
59	RUE	DE GATCHELOU	125	287	287		287		FONTE	504,9	144 906,30 €
72	RUE	DE LA CROIX DE BRETAGNE	150	295	295	295			FONTE	378,9	111 775,50 €
6 et 12	RUE	PRINCIPALE DU BOURG	80	323	323		323		FONTE	451,52	145 840,96 €
28	RUE	DE L OLIVIER	60	335	335	335			FONTE	296,7	99 394,50 €
49	RUE	JEAN BAYLE	150	350	350		350		FONTE	568,35	198 922,50 €
24	RUE	DE L ECOLE	80	358	358		358		FONTE	451,52	161 644,16 €
43	LOT	LA DOULIERE	200	365	365		365		FONTE	662,34	241 754,10 €
21	RUE	DE LA MAISONNETTE	125	386	386		386		FONTE	504,9	194 891,40 €
14	RTE	DES ESPAGNOLS	60	411	411	411			FONTE	296,7	121 943,70 €
61 et 62 et 63	LOT	L EGLANTIER	125	450	450		450		FONTE	504,9	227 205,00 €

Code Rue	CODE RUE	LIBELLE RUE	DIAMETRE	Longueur Roulette	LONGUEUR	ANCIENNE	RECENTE	NEUVE	MATERIAUX	Coût unitaire	COÛT HIST
35 et 48	RUE	DU MELEZIN	100	496	496		496		FONTE	464,46	230 372,16 €
44, 45 et 57	RUE	JEAN BAYLE	125	519	519		519		FONTE	504,9	262 043,10 €
30, 32, 41 et 42	RUE	DES AYES	60	570	570	570			FONTE	296,7	169 119,00 €
66	RUE	DES 4 VENTS	60	174	174		174		PVC	504,9	87 852,60 €
70	X	Depuis croix de bretagne vers lot Eglantier à travers champs	150	610	610		610		FONTE	568,35	346 693,50 €
71	RUE	DE LA CRIOIX DE BRETAGNE	80	684	684		684		FONTE	451,52	308 839,68 €
75	IMP	CHAMP QUEYRAS	60	128	128	128			FONTE	451,52	57 794,56 €
76	CHE	SAINT PANCRACE	60	172	172	172			FONTE	451,52	77 661,44 €
78	RUE	DU GAY	60	55	55	55			FONTE	451,52	24 833,60 €
79	RUE	DU COCHY	60	46	46	46			FONTE	451,52	20 769,92 €
80	RUE	DES ARMOISES	60	126	126	126			FONTE	451,52	56 891,52 €
85	RUE	DU ROSIER	60	26	26	26			FONTE	451,52	11 739,52 €
90	RUE	SAINT ROCH	60	68	68	68			FONTE	451,52	30 703,36 €
	RTE	DES AYES	200		3250		3250		FONTE	662,34	2 152 605,00 €
	HAM	LES AYES	200		891		891		FONTE	662,34	590 144,94 €
	HAM	LES AYES	110		467		467		PVC	504,9	235 788,30 €
	HAM	LES AYES	110		68		6		PVC	504,9	34 333,20 €
	HAM	LES AYES	90		42		42		PVC	504,9	21 205,80 €
	HAM	LES AYES	90		122		122		PVC	504,9	61 597,80 €
	HAM	LES AYES	90		106		106		PVC	504,9	53 519,40 €
	HAM	LES AYES	110		31		31		PVC	504,9	15 651,90 €
	HAM	LES AYES	110		256		256		PVC	504,9	129 254,40 €
				12898	18131	4552	13325	192			8 983 306,00 €
						25%	73%	1%			